

Affaire 10-141024

Budget Principal de la ville – Annulation de titres de recettes pour la perception du dépôt de garantie et du loyer de l'entreprise C ZOT KI FEE (FONTAINE Prisca)

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **08 octobre 2024** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **21**

Absents : 04

Procurations : 04

Total des votes : 25

Secrétaire de séance : Emilie NALEM

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU QUATORZE
OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le **QUATORZE OCTOBRE** à **DIX-HUIT HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur **PAYET Johnny**.

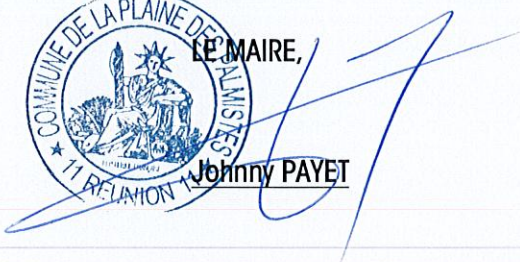
PRÉSENTS : Johnny **PAYET** Maire – Sabine **IGOUFE** 1^{ère} adjointe – Jean-Yves **FAUSTIN** 2^{ème} adjoint – Mylène **MAHALATCHIMY** 3^{ème} adjointe – Joan **DORO** 4^{ème} adjoint – Gina **DALLEAU** 5^{ème} adjointe – Jean-Claude **DAMOUR** 6^{ème} adjoint – Marie-Héliette **THIBURCE** 7^{ème} adjointe – Sonia **ALBUFFY** conseillère municipale – Frédéric **AZOR** conseiller municipal – Érick **BOYER** conseiller municipal – Alain **RIVIERE** conseiller municipal – Joseph Luçay **CHEVALIER** conseiller municipal – Mickaël **PAYET** conseiller municipal – Elisabeth **BAGNY** conseillère municipale – Victorien **JUSTINE** conseiller municipal – Emilie **NALEM** conseillère municipale – Mélissa **MOGALIA** conseillère municipale – Jean-Luc **SAINT-LAMBERT** conseiller municipal – Joëlle **DELATRE** conseillère municipale – Jean-Yves **VACHER** conseiller municipal

ABSENT(S) : Sophie **ARZAL** conseillère municipale – Daniel **JEAN-BAPTISTE** dit **PARNY** conseiller municipal – Yannick **BOYER** conseiller municipal – Sylvie **LEGER** conseillère municipale

PROCURATION(S) : Micheline **CLAIN** conseillère municipale à Frédéric **AZOR** – Sabrina **HOARAU** conseillère municipale à Sabine **IGOUFE** – Sandra **GRONDIN** conseillère municipale à Marie-Héliette **THIBURCE** – Marie-Lourdes **VÉLIA** conseillère municipale à Gina **DALLEAU**

Publicité faite le 18/10/2024

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20241014-DCM10-141024-DE
Date de télétransmission : 16/10/2024
Date de réception préfecture : 16/10/2024



LE MAIRE,
Johnny PAYET

Affaire 10-141024

Budget Principal de la ville – Annulation de titres de recettes pour la perception du dépôt de garantie et du loyer de l'entreprise C ZOT KI FEE (FONTAINE Prisca)

Le Maire propose au Conseil municipal d'examiner la demande de remises de dette de la part de Mme FONTAINE Prisca, gérante de l'entreprise C ZOT KI FEE. L'entreprise a pris à bail le local situé au 22 bis rue des Eucalyptus depuis le mois de mars 2024.

L'entreprise étant nouvellement créée, il est sollicité une remise totale pour le dépôt de garantie et le premier mois de loyer, pour un montant total de 600,00 euros. L'intéressée informe, dans son courrier reçu le 20 juin 2024, que le chiffre d'affaires généré sur les trois premiers mois d'exploitation n'a pas été suffisant, au regard du temps pris pour l'installation de l'activité.

Compte tenu de ces éléments, il est donc proposé d'accorder cette remise sollicitée par l'entreprise C ZOT KI FEE et de procéder à l'annulation totale des titres de recettes.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **INVITE** les membres du Conseil municipal ayant un intérêt direct ou indirect dans cette affaire à ne pas prendre part au vote,
- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **ANNULE** les titres de recettes émis pour le dépôt de garantie et le loyer du mois de mars 2024 pour le local sis au 22 bis rue des Eucalyptus,
- **APPROUVE** la régularisation totale au profit de l'entreprise C ZOT KI FEE,
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence l'élu délégué de signer tous documents y afférent.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,
Le Maire,

Johnny PAYET



Entreprise C ZOT KI FEE
Prisca FONTAINE.
3 Chemin Maximin Parny
97431 PLAINE DES PALMISTES
0692.84.16.33
czotkifee974@gmail.com.



Monsieur le Maire,
Mairie de la Plaine des Palmistes

Objet : Demande d'exonération loyer mars 2024 et caution de garantie

Fait à la Plaine des Palmistes, le 20 juin 2024.

Monsieur Le Maire,

Je me permets de solliciter vos services par la présente lettre afin de pouvoir bénéficier d'une exonération sur le loyer du mois de mars 2024 ainsi que le dépôt de garantie pour le local situé au 22 bis rue des eucalyptus dont je suis locataire pour mon activité professionnelle C ZOT KI FEE.

Comme vous le savez, mon entreprise nouvellement créée est encore dans sa phase de lancement. Le local a été mis à ma disposition au courant du mois de mars, le temps de m'installer, aucune activité n'a pu être faite au cours de cette période.

Ce local situé en retrait, ne me permet pas pour le moment d'avoir une visibilité importante qui me permettrait de générer un chiffre d'affaires assez conséquent pour honorer cette dette. Se faire connaître est une phase qui peut prendre plusieurs mois.

Je suis donc dans l'incapacité de régler le montant du loyer du mois de mars ainsi que de son dépôt de garantie d'un montant total de 600€.

Je compte sur votre bienveillance et votre expérience pour recevoir ma doléance.

Vous trouverez les justificatifs attestant de mes propos en pièces jointes. Je vous indique également être disponible si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires relatives à ma situation vous permettant de juger de la recevabilité de ma demande.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma requête et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Signature

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Prisca Fontaine', with a long horizontal line extending to the right.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20241014-DCM10-141024-DE
Date de télétransmission : 16/10/2024
Date de réception préfecture : 16/10/2024

Paiement par TIP
ou par chèque :
veuillez détacher
le TIP en suivant
les pointillés.
Pour utiliser les
autres modes de
réglement, voir



00000066249 C ZOT KI FEE

Joindre un relevé d'identité bancaire

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
35908 RENNES CEDEX 9

TIP SEPA
RUM : TTPSEPA10400206600000016400000124T
ICS : FR53ZZZ860EEF
VILLE DE LA PLAINE DES PALMISTES
RÉF : 104002 - 06600 - 2024 - 164
Montant : 450,00 €

DATE ET LIEU
SIGNATURE
Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le débiteur à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document à valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

C ZOT KI FEE
FONTAINE PRISCA
3 CHEMIN MAXIMIN PARNY
97431 LA PLAINE DES PALMISTES

Pour payer par smartphone, flasher ce code



Feuillet 1 sur 1

Johnny PAYET MAIRE

A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées ci-dessous ;
- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées ci-dessous ;
Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

TOTAL GENERAL					
DEPOT DE GARANTIE LOYER-26/03/2024	450,00				450,00
Objet	Prix unitaire	Qté 1	Qté 2	Montant total HT	TVA
				450,00	0,00
				450,00	Montant TTC

Adresse de paiement par Internet : www.tipl.budget.gouv.fr
Identifiant structure publique : 031628
Référence : 2024-164-1

Budget	Exercice	N° bordereau	N° titre
06600	2024	24	164

Date d'émission du titre de recette : 06/05/2024

En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5, D. 1617-23, R. 2342-4, R. 3342-8-1 et R. 4341-4 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Madame, Monsieur,

Comptable en charge du recouvrement
Centre des Finances publiques
RECEVEUR MUNICIPAL
CS 81016
3 RUE RAYMOND BARRE
97470 ST BENOIT
Téléphone : 02 62 50 11 10
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00
Mél : comptable@ville-plaine-palmistes.fr

Emetteur de la créance
VILLE DE LA PLAINE DES PALMISTES
BUDGET VILLE
230 RUE DE LA REPUBLIQUE
97431 LA PLAINE DES PALMISTES
Téléphone : 02 62 51 49 10
Horaires d'ouverture : lun au jeu 8h à 16h15, Ven 8h à 12h30
Mél : emetteur@ville-plaine-palmistes.fr
Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20241014-DCM10-141024-DF
Date de télétransmission : 16/10/2024
Date de réception préfecture : 16/10/2024

C ZOT KI FEE
FONTAINE PRISCA
3 CHEMIN MAXIMIN PARNY
97431 LA PLAINE DES PALMISTES

1172-014301-0035-2

Centre des Finances publiques
RECEVEUR MUNICIPAL
CS 81016
3 RUE RAYMOND BARRE
97470 ST BENOIT

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté • Egalité • Fraternité



AVIS DES SOMMES A PAYER
Ampliation de titre de recette

Emetteur de la créance

VILLE DE LA PLAINE DES PALMISTES
BUDGET VILLE

230 RUE DE LA REPUBLIQUE

97431 LA PLAINE DES PALMISTES

Téléphone : 02 62 51 49 10

Horaires d'ouverture : lun au jeu 8h a 16h15, Ven 8h a 12h30

Mél :



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS DES SOMMES A PAYER

Ampliation de titre de recette

Centre des Finances publiques

RECEVEUR MUNICIPAL

CS 81016

3 RUE RAYMOND BARRE

97470 ST BENOIT

8390-014920-0033-2



C ZOT KI FEE
FONTAINE PRISÇA
3 CHEMIN MAXIMIN PARNY
97431 LA PLAINE DES PALMISTES

Comptable en charge du recouvrement

Centre des Finances publiques

RECEVEUR MUNICIPAL

CS 81016

3 RUE RAYMOND BARRE

97470 ST BENOIT

Téléphone: 02 62 50 11 10

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 7h30 a 12h00

Mél :

Madame, Monsieur,

En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5, D. 1617-23, R. 2342-4, R. 3342-8-1 et R. 4341-4 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Références à rappeler

Budget	Exercice	N° bordereau	N° titre
06600	2024	11	90

Adresse de paiement par Internet : www.tipi.budget.gouv.fr
Identifiant structure publique : 031628
Référence : 2024-90-1

Date d'émission du titre de recette : 26/03/2024

Objet	Prix unitaire	Qté 1	Qté 2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
LOYER MARS 2024-26/03/2024	150,00			150,00	0,00	150,00
TOTAL GENERAL						150,00€

A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :

- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées ci-dessous ;
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Johnny PAYET MAIRE

Feuille 1 sur 1

Pour payer par smartphone, flasher ce code



Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE ET LIEU

SIGNATURE

C ZOT KI FEE
FONTAINE PRISÇA
3 CHEMIN MAXIMIN PARNY
97431 LA PLAINE DES PALMISTES

*

TIP SEPA
RUM : TIPSEPA10400206600000009000000124T
ICS : FR53ZZZ860EEF
VILLE DE LA PLAINE DES PALMISTES
Réf : 104002 - 06600 - 2024 - 90

Montant : 150,00 €

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
35908 RENNES CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20241014-DCM10-141024-DE
Date de télétransmission : 16/10/2024
Date de réception préfecture : 16/10/2024

00000066249 C ZOT KI FEE

Paiement par TIP ou par chèque : veuillez détacher le TIP en suivant les pointillés.

Pour utiliser les autres modes de règlement voir

